

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2024_011

Vote du compte administratif - Exercice 2023

Le vingt et un mars deux mille vingt-quatre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Didier CADAUX, Esther CHUREAU, Raymond FABRÈGUES, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Irène LEBEAU, Madeleine MACQ, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Claude TRÉMOLET

Étaient représentés : Séverine PEYRETOUT représentée par Gilbert FAUCHER

Secrétaire de séance : Gilbert FAUCHER

Date de convocation : 08 mars 2024

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 13	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Le Président expose :

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par le Président.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative ;

Hors de la présence de Monsieur le Président, à l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Prend acte de la présentation faite du compte administratif, tel que décrit dans le document annexé et qui se résume ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		23 487,78 €		40 594,43 €		64 082,21 €
Opérations exercice	2 894 422,60 €	3 455 884,22 €	495 693,12 €	496 988,32 €	3 390 115,72 €	3 952 872,54 €
Totaux	2 894 422,60 €	3 479 372,00 €	495 693,12 €	537 582,75 €	3 390 115,72 €	4 016 954,75 €
Résultat de clôture		584 949,40 €		41 889,63 €		626 839,03 €
Restes à réaliser	520 113,24 €	785 963,36 €			520 113,24 €	785 963,36 €
Totaux cumulés	520 113,24 €	1 370 912,76 €		41 889,63 €	520 113,24 €	1 412 802,39 €
Résultats définitifs		850 799,52 €		41 889,63 €		892 689,15 €

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

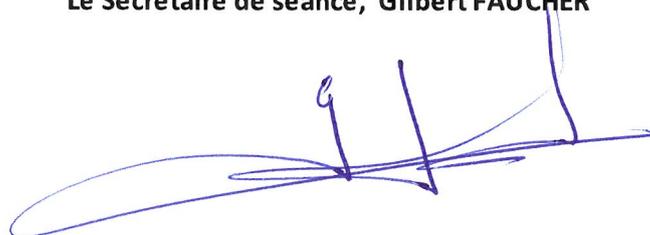
Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Président, Serge VÉDRINES




Le Secrétaire de séance, Gilbert FAUCHER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 21/03/2024
et publié ou notifié
le 26/03/2024

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2023
RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 21 MARS 2024

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Le compte administratif est un document budgétaire, établi par le Président en fin d'exercice. Il retrace le bilan financier de l'année en rendant compte des opérations budgétaires exécutées. Il rapproche ainsi les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections. Il se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Il comporte deux grandes sections :

- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante du syndicat,*
- la section d'investissement qui porte sur des opérations d'investissement.*

À la différence du budget, qui doit être équilibré en dépenses et recettes pour chaque section, le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

TABLE DES MATIÈRES

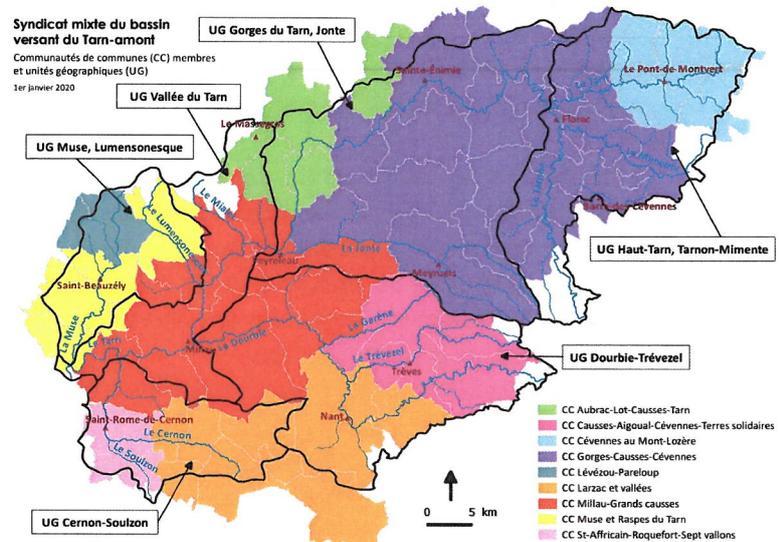
Présentation synthétique compte administratif 2023.....	1
réunion du comité syndical du 21 mars 2024.....	1
Présentation de la structure	2
Périmètre et compétences	2
Rappel des principes de participations financières des membres	3
Compte administratif 2023	4
Section de fonctionnement :	4
Section d'investissement	8
Récapitulatif du résultat comptable de l'exercice 2023	15
Résultats de clôture.....	15

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

PÉRIMÈTRE ET COMPÉTENCES

Le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBV Tarn-amont) a été créé le 1^{er} avril 2018 par sept communautés de communes. Depuis le 1^{er} janvier 2020, deux communautés de communes ont rejoint SMBVTAM. L'ensemble du bassin versant du Tarn-amont est ainsi quasi couvert.

Au 1^{er} avril 2018, il a repris les missions et engagements des structures qui œuvraient jusque-là pour la gestion du grand cycle de l'eau : trois syndicats de rivière (le Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses, le Syndicat mixte des bassins du Cernon et du Souizon), dissous au 31 mars 2018, et la Communauté de communes de Millau-Grands causses (par transfert de compétences).



Dans une logique d'intérêt général à l'échelle du bassin versant du Tarn-amont, le SMBVTAM a pour objet la **gestion globale et concertée de l'eau et des milieux aquatiques** (on parle également de la gestion du « grand cycle de l'eau »).

L'ensemble des compétences du syndicat s'inscrit dans le cadre d'outils de gestion intégrée : schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), contrat de rivière, programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau (PPG), programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)..., et se traduit par des missions de :

- Planification et gestion intégrée de l'eau ;
- Animation, coordination, concertation, communication, sensibilisation ;
- Maîtrise d'ouvrage, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, appui technique.

Ainsi, le SMBVTAM se voit confier par ses membres les compétences définies ci-dessous :

Compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (gemapi), telle que définie au I de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- Entretien et aménagement de cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau ;
- Défense contre les inondations ;
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Compétences relatives à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau (superficielle et souterraine) et des milieux aquatiques :

Compétences obligatoires :

- Animer et assurer la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;

- Renforcer le suivi quantitatif et qualitatif de la ressource en eau et des milieux aquatiques (hors alimentation en eau potable et hors sites industriels et miniers) ;
- Accompagner la gestion quantitative de la ressource en eau (hors alimentation en eau potable) : acquisition de connaissances sur les besoins hydrologiques locaux, proposition de plans de gestion locaux visant le bon fonctionnement des milieux aquatiques, incitation aux actions concourant aux économies d'eau... ;

Compétence optionnelle :

- Valoriser les richesses naturelles, le petit patrimoine bâti lié aux milieux aquatiques et les activités de loisirs liées à l'eau.

RAPPEL DES PRINCIPES DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DES MEMBRES

Les délibérations DE_2018_041 du 15 mai 2018, DE_2019_002 du 7 février 2019 et DE_2021_006 du 25 mars 2021 définissent les modalités de calcul et d'appel des participations des membres du syndicat (9 communautés de communes).

Il est établi que les **dépenses du syndicat mixte** (hors opérations d'ordre ou écritures comptables) correspondent à du **fonctionnement général** (frais de personnel, de structure...) ou à **des actions** (pouvant relever, selon leur nature, de la section de fonctionnement ou d'investissement).

Le montant des dépenses, après déduction des subventions accordées, est réparti entre les membres du syndicat :

Pour le fonctionnement général : 100 % mutualisé suivant la clé de répartition

Pour les actions : trois types d'actions avec des principes de mutualisation totale ou partielle avec application de la clé de répartition, ou une absence de mutualisation.

Ces principes ont été définis par le comité syndical lors de la création du Syndicat.

1/ La clé de répartition

La clé de répartition entre les membres s'appuie sur les critères suivants, ainsi pondérés :

- surface incluse dans le bassin versant topographique du Tarn-amont : 30% ;
- population, au prorata de la surface : 50% ;
- potentiel fiscal communal par habitant, au prorata de la surface : 20%.

2/ Les types d'actions (fonctionnement ou investissement) :

Type d'actions	Répartition des dépenses (après déduction des subventions accordées)
TYPE 1 : Actions dont le bénéfice s'apprécie à l'échelle du bassin versant du Tarn-amont (études générales, opérations de sensibilisation, documents de communication, etc.)	<u>100%</u> entre l'ensemble des membres du syndicat <u>selon la clé de répartition.</u>
Type 2 : Actions dont le bénéfice s'apprécie à l'échelle d'une unité géographique (travaux issus	<u>20%</u> entre l'ensemble des membres du syndicat <u>selon la clé de répartition et pour 80%</u> entre les

des programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau, etc.) ;	<u>membres concernés par l'unité géographique selon la clé de répartition.</u>
Type 3 : Actions dont le bénéfice s'apprécie à une échelle plus locale ou dont le coût important pourrait freiner la solidarité et donc la mise en œuvre.	<u>100% sur le membre directement concerné.</u>

Le comité syndical, au moment de la validation de l'action par délibération, précise de quel type d'actions relève la dépense et définit la part rattachable à la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (gemapi). Afin de favoriser la solidarité à l'échelle du bassin versant, les actions de type 1 ou 2 sont privilégiées.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1 – Résultats de fonctionnement pour l'année 2023 :

Recettes de fonctionnement	496 988,32 €
Dépenses de fonctionnement	495 693,12 €
Résultat de l'exercice 2023	1 295,20 €
Excédent reporté 2022	40 594,43 €
Excédent global de fonctionnement à reporter au BP 2024	41 889,63 €

2 – Les dépenses de fonctionnement :

La section des dépenses de fonctionnement regroupe :

- les dépenses du fonctionnement général, que sont les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement du syndicat (charges de structure, frais de personnel, cotisations sociales et autres frais),
- les actions inscrites en fonctionnement (interventions scolaires, communication, ...).

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - CA - 2023

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RARN-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	180 894,00	178 579,45	0,00	0,00	2 314,55
60226	Vêtements de travail	400,00	191,28	0,00	0,00	208,72
60622	Carburants	4 500,00	3 858,48	0,00	0,00	641,52
60632	Fournitures de petit équipement	6 816,00	7 980,13	0,00	0,00	-1 164,13
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 782,67	0,00	0,00	1 217,33
6132	Locations immobilières	24 082,00	23 569,44	0,00	0,00	512,56
6135	Locations mobilières	14 000,00	13 122,68	0,00	0,00	877,32
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 676,53	0,00	0,00	-676,53
6156	Maintenance	2 700,00	2 151,60	0,00	0,00	548,40
6168	Autres primes d'assurance	3 675,00	3 475,49	0,00	0,00	199,51
617	Etudes et recherches	58 880,00	56 280,00	0,00	0,00	2 600,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	510,00	0,00	0,00	1 490,00
6188	Autres frais divers	150,00	212,64	0,00	0,00	-62,64
6226	Honoraires	40 171,00	40 283,16	0,00	0,00	-112,16
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	450,00	6 924,11	0,00	0,00	-6 474,11
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	33,19	0,00	0,00	1 466,81
6236	Catalogues et imprimés	2 800,00	2 286,66	0,00	0,00	513,34
6251	Voyages et déplacements	2 100,00	2 121,81	0,00	0,00	-21,81
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 507,34	0,00	0,00	-507,34
6262	Frais de télécommunications	4 400,00	3 917,11	0,00	0,00	482,89
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	2 700,00	0,00	0,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 170,00	2 995,13	0,00	0,00	-825,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	297 751,00	292 794,01	0,00	0,00	4 956,99
6218	Autre personnel extérieur	6 909,00	7 078,00	0,00	0,00	-169,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	160,00	159,32	0,00	0,00	0,68
6336	Cotisations CNFFT et CDGFPT	5 397,00	5 495,41	0,00	0,00	-98,41
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	473,00	477,75	0,00	0,00	-4,75
64111	Rémunération principale titulaires	127 565,00	124 443,53	0,00	0,00	3 121,47
64131	Rémunérations non tit.	67 241,00	66 794,75	0,00	0,00	446,25
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	33 873,00	34 395,87	0,00	0,00	-522,87
6453	Cotisations aux caisses de retraites	31 755,00	32 037,52	0,00	0,00	-282,52
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 658,00	2 711,28	0,00	0,00	-53,28
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 120,00	15 565,46	0,00	0,00	-445,46
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	210,00	0,00	0,00	0,00	210,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 723,00	1 468,12	0,00	0,00	254,88
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 272,00	1 272,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	895,00	895,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 978,00	6 793,61	0,00	0,00	1 184,39
6531	Indemnités	6 184,00	6 229,50	0,00	0,00	-45,50
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	264,00	261,66	0,00	0,00	2,34
6535	Formation	1 000,00	300,00	0,00	0,00	700,00
65888	Autres	30,00	2,45	0,00	0,00	27,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		486 623,00	478 167,07	0,00	0,00	8 455,93
= (011+012+014+65+656)						
66	Charges financières (b)	25 900,00	14 216,96	0,00	0,00	11 683,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	13 500,10	0,00	0,00	11 499,90
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	900,00	716,86	0,00	0,00	183,14
67	Charges exceptionnelles (c)	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
678	Autres charges exceptionnelles	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	32 380,34				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		544 933,34	492 384,03	0,00	0,00	52 549,31
= a+b+c+d+e						
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	3 309,09	3 309,09			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 309,09	3 309,09			0,00

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 309,09	3 309,09			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 309,09	3 309,09			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		648 242,43	496 693,12	0,00	0,00	52 549,31
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

3 – Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement proviennent des contributions des communautés de communes membres du syndicat et des partenaires financiers (Agence de l'eau Adour-Garonne, Région Occitanie, Départements, l'État).

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - CA - 2023

III – VOTE DU BUDGET					III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES					A2	
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	506 448,00	494 506,13	0,00	0,00	11 941,87
7472	Participat° Régions	4 800,00	69,83	0,00	0,00	4 730,17
7473	Participat° Départements	15 450,00	16 105,00	0,00	0,00	-655,00
74748	Participat° Autres communes	3 024,00	864,00	0,00	0,00	2 160,00
74751	Participat° GFP de rattachement	253 474,00	234 698,00	0,00	0,00	18 776,00
7478	Participat° Autres organismes	229 700,00	213 551,30	0,00	0,00	16 148,70
7488	Autres attributions et participations	0,00	29 218,00	0,00	0,00	-29 218,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	750,23	0,00	0,00	-750,23
752	Revenus des immeubles	0,00	750,00	0,00	0,00	-750,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,23	0,00	0,00	-0,23
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		506 448,00	495 256,36	0,00	0,00	11 191,64
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 200,00	1 731,96	0,00	0,00	-531,96
7788	Produits exceptionnels divers	1 200,00	1 731,96	0,00	0,00	-531,96
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		507 648,00	496 988,32	0,00	0,00	10 659,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		507 648,00	496 988,32	0,00	0,00	10 659,68
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		40 594,43				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En 2023, une évolution des affectations budgétaires a été réalisée depuis l'exercice budgétaire 2018, afin de basculer les opérations d'investissement en compte de tiers (4581-4582), par des écritures budgétaires de régularisation.

Les opérations d'investissement concernées par les écritures budgétaires de régularisation sont :

- Programme 100 : 2^{ème} tranche PPG Gorges du Tarn,
- Programme 102 : 3^{ème} tranche PPG Gorges du Tarn,
- Programme 104 : 5^{ème} tranche PPG Vallée du Tarn,
- Programme 105 : 4^{ème} tranche PPG Dourbie,
- Programme 108 : Étude bassin versant du Cernon,
- Programme 109 : études ZEC rive droite St-Rome-de-Cernon,
- Programme 110 : travaux ZEC rive droite St-Rome-de-Cernon,
- Programme 111 : Étude hydraulique St-Georges-de-Luzençon,
- Programme 112 : Étude effacement seuil St-Georges-de-Luzençon,
- Programme 115 : Stations hydrométriques,
- Programme 116 : Étude Haute-Dourbie,
- Programme 117 : Réduction vulnérabilité des entreprises,
- Programme 122 : Réduction vulnérabilité des habitations et des bâtiments publics,
- Programme 126 : Études ZEC rive gauche à Saint-Rome-de-Cernon,
- Programme 128 : Travaux ZEC St-Georges-de-Luzençon,
- Programme 202 : 2^{ème} tranche PPG Cernon,
- Programme 203 : 3^{ème} tranche PPG Cernon,
- Programme 204 : 4^{ème} – 5^{ème} tranches PPG Cernon,
- Programme 214 : 4^{ème} tranche PPG Dourbie,
- Programme 215 : 5^{ème} tranche PPG Dourbie,
- Programme 223 : 3^{ème} tranche PPG Tarn et Jonte,
- Programme 224 : 4^{ème} tranche PPG Gorges du Tarn, Jonte,
- Programme 225 : 5^{ème} tranche PPG Gorges du Tarn,
- Programme 235 : 5^{ème} tranche PPG Vallée du Tarn
- Programme 236 : Axe Tarn 2020 – tranche complémentaire,
- Programme 237 : Axe Tarn 2020 – soldes subventions,
- Programme 240 : Actions de l'unité géographique Haut Tarn Tarnon Mimente,
- Programme 250 : Actions de l'unité géographique Muse-Lumensonesque,
- Programme 260 : Travaux crues.

Les autres opérations d'investissement :

- Programme 127 : Matériel, équipement,
- Programme 1282 : Travaux ZEC Saint-Georges-de-Luzençon (Hors Gemapi)
- Programme 21 : PPG1 Tarn-amont -Travaux ripisylve,
- Programme 22 : PPG1 Tarn-amont – Travaux agricoles,
- Programme 23 : PPG1 Tarn-amont – Restauration du ruisseau d'Estalane – BV Muse

1 – Résultat d'investissement 2023 :

Recettes d'investissement	3 455 884,22 €
Dépenses d'investissement	2 894 422,60 €
Résultat de l'exercice 2023	561 461,62 €
Excédent reporté 2022	23 487,78 €
Excédent global d'investissement à reporter au BP 2024	584 949,40 €

2 – Restes à réaliser d'investissement 2023 :

Les restes à réaliser constituent soit :

- une dépense d'investissement engagée mais sans mandat de paiement au 31/12,
- une recette d'investissement engagée mais sans titre de perception au 31/12.

Recettes d'investissement	785 963,36 €
Dépenses d'investissement	520 113,24 €

3 – Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement concernent les dépenses réalisées dans le cadre des opérations d'investissement.

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - CA - 2023

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
127	Opération d'équipement n° 127 (2)	2 000,00	1 918,98	81,02	0,00
128	Opération d'équipement n° 128 (2)	43 311,48	0,00	0,00	43 311,48
204	Opération d'équipement n° 204 (2)	28 512,00	0,00	0,00	28 512,00
	Total des dépenses d'équipement	73 823,48	1 918,98	81,02	71 823,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	651 721,82	640 571,17	0,00	11 150,65
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	3 510,00	3 510,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	48 889,80	48 889,80	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	16 325,00	16 325,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	114 757,23	114 757,23	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	659,40	659,40	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	202 336,82	202 336,82	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	65 220,97	65 220,97	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	62 629,19	51 478,54	0,00	11 150,65
1323	Subv. non transf. Départements	11 250,70	11 250,70	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	67 578,01	67 578,01	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	58 564,70	58 564,70	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	0,00	300 000,00	1 200 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	0,00	300 000,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 151 721,82	640 571,17	300 000,00	1 211 150,65
4581100	Opérations investissement sous mandat (3)	39 000,00	39 000,00	0,00	0,00
4581102	Opérations investissement sous mandat (3)	26 764,00	26 764,00	0,00	0,00
4581104	Opérations investissement sous mandat (3)	17 316,00	17 316,00	0,00	0,00
4581105	Opérations investissement sous mandat (3)	26 224,20	26 224,20	0,00	0,00
4581107	Opérations investissement sous mandat (3)	18 500,00	0,00	18 500,00	0,00
4581108	Opérations investissement sous mandat (3)	11 430,00	11 430,00	0,00	0,00
4581109	Opérations investissement sous mandat (3)	5 952,00	5 952,00	0,00	0,00
4581112	Opérations investissement sous mandat (3)	136 834,80	136 834,80	0,00	0,00
4581115	Opérations investissement sous mandat (3)	36 000,00	36 000,00	0,00	0,00
4581116	Opérations investissement sous mandat (3)	12 900,00	12 900,00	0,00	0,00
4581117	Opérations investissement sous mandat (3)	23 913,60	23 913,60	0,00	0,00
4581120	Opérations investissement sous mandat (3)	52 000,00	0,00	52 000,00	0,00
4581122	Opérations investissement sous mandat (3)	70 523,79	70 523,79	0,00	0,00
4581126	Opérations investissement sous mandat (3)	40 596,00	40 596,00	0,00	0,00
4581128	Opérations investissement sous mandat (3)	1 249 062,88	1 210 064,26	38 998,62	0,00
45811282	Opérations investissement sous mandat (3)	329 880,00	255 525,20	74 354,80	0,00
4581202	Opérations investissement sous mandat (3)	29 718,00	29 718,00	0,00	0,00
4581203	Opérations investissement sous mandat (3)	27 060,00	27 060,00	0,00	0,00
4581204	Opérations investissement sous mandat (3)	57 386,40	57 386,40	0,00	0,00
458121	Opérations investissement sous mandat (3)	120 000,00	83 821,20	36 178,80	0,00
4581215	Opérations investissement sous mandat (3)	53 387,40	53 387,40	0,00	0,00
458122	Opérations investissement sous mandat (3)	45 000,00	6 780,00	0,00	38 220,00
4581224	Opérations investissement sous mandat (3)	39 237,80	39 237,80	0,00	0,00
4581225	Opérations investissement sous mandat (3)	18 074,00	18 074,00	0,00	0,00
458123	Opérations investissement sous mandat (3)	65 000,00	6 000,00	0,00	59 000,00
4581240	Opérations investissement sous mandat (3)	955,00	955,00	0,00	0,00
4581250	Opérations investissement sous mandat (3)	5 712,00	5 712,00	0,00	0,00
4581260	Opérations investissement sous mandat (3)	10 756,80	10 756,80	0,00	0,00
4582260	Opérations sous mandat (3)	86 915,17	0,00	0,00	86 915,17
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	2 656 099,84	2 251 932,45	220 032,22	184 135,17

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DEPENSES REELLES		4 881 645,14	2 894 422,60	520 113,24	1 467 109,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 881 645,14	2 894 422,60	520 113,24	1 467 109,30
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

4 – Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement concernent les subventions d'investissement reçues par les partenaires financiers (Agence de l'eau Adour-Garonne, Région Occitanie, État, Départements) ainsi que les contributions des communautés de communes membres selon le type de l'action pour les opérations d'investissement.

PROJET

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - CA - 2023

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	11 271,92	424,60	571,95	10 275,37
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 904,80	0,00	571,95	1 332,85
1322	Subv. non transf. Régions	9 640,72	424,60	0,00	9 216,12
1323	Subv. non transf. Départements	-45,80	0,00	0,00	-45,60
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	-228,00	0,00	0,00	-228,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	750 000,00	300 000,00	450 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	750 000,00	300 000,00	450 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	332 198,19	332 198,19	0,00	0,00
2031	Frais d'études	332 198,19	332 198,19	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	377 310,86	317 868,12	0,00	59 442,74
2312	Agencements et aménagements de terrains	377 310,86	317 868,12	0,00	59 442,74
	Total des recettes d'équipement	2 220 780,97	1 400 490,91	300 571,95	519 718,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	628,33	0,00	-628,33
10222	FCTVA	0,00	628,33	0,00	-628,33
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	628,33	0,00	-628,33
4581102	Opérations investissement sous mandat (2)	39 000,00	39 000,00	0,00	0,00
4581110	Opérations investissement sous mandat (2)	5 952,00	5 952,00	0,00	0,00
4582100	Opérations sous mandat (2)	0,00	0,76	0,00	-0,76
4582102	Opérations sous mandat (2)	26 764,27	26 764,00	0,00	0,27
4582104	Opérations sous mandat (2)	18 876,00	18 876,00	0,00	0,00
4582105	Opérations sous mandat (2)	46 009,43	46 009,43	0,00	0,00
4582107	Opérations sous mandat (2)	18 698,00	0,00	18 698,00	0,00
4582108	Opérations sous mandat (2)	33 525,13	33 525,13	0,00	0,00
4582111	Opérations sous mandat (2)	15 660,00	15 660,00	0,00	0,00
4582112	Opérations sous mandat (2)	136 834,80	136 834,80	0,00	0,00
4582115	Opérations sous mandat (2)	36 000,00	36 000,00	0,00	0,00
4582116	Opérations sous mandat (2)	12 900,00	12 900,00	0,00	0,00
4582117	Opérations sous mandat (2)	23 913,60	23 913,60	0,00	0,00
4582120	Opérations sous mandat (2)	52 000,00	0,00	52 000,00	0,00
4582122	Opérations sous mandat (2)	70 523,79	70 523,79	0,00	0,00
4582126	Opérations sous mandat (2)	40 596,00	40 596,00	0,00	0,00
4582128	Opérations sous mandat (2)	1 261 444,02	992 379,57	269 064,45	0,00
45821282	Opérations sous mandat (2)	329 880,00	223 994,40	105 885,60	0,00
4582202	Opérations sous mandat (2)	29 718,01	29 718,00	0,00	0,01
4582203	Opérations sous mandat (2)	27 060,38	27 060,00	0,00	0,38
4582204	Opérations sous mandat (2)	57 386,40	57 386,40	0,00	0,00
458221	Opérations sous mandat (2)	120 000,00	88 968,64	31 031,36	0,00
4582215	Opérations sous mandat (2)	55 616,07	55 616,07	0,00	0,00
458222	Opérations sous mandat (2)	45 000,00	4 068,00	2 712,00	38 220,00
4582224	Opérations sous mandat (2)	40 373,30	40 373,30	0,00	0,00
4582225	Opérations sous mandat (2)	18 074,10	18 074,00	0,00	0,10
458223	Opérations sous mandat (2)	65 000,00	0,00	6 000,00	59 000,00
4582240	Opérations sous mandat (2)	955,00	955,00	0,00	0,00
4582250	Opérations sous mandat (2)	5 712,00	5 712,00	0,00	0,00
4582260	Opérations sous mandat (2)	595,00	595,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	2 634 067,30	2 051 455,89	485 391,41	97 220,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 854 848,27	3 452 575,13	785 963,36	616 309,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN AMONT - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	3 309,09	3 309,09		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	236,09	236,09		0,00
28182	Matériel de transport	1 077,00	1 077,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 996,00	1 996,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 309,09	3 309,09		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 309,09	3 309,09		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 858 167,36	3 455 884,22	785 963,36	616 309,78
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	23 487,78			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

RÉCAPITULATIF DU RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2023

Intitulé	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Recettes	496 988,32 €	3 455 884,22 €	3 952 872,54 €
Dépenses	495 693,12 €	2 894 422,60 €	3 390 115,72 €
Solde d'exécution	1 295,20 €	561 461,62 €	562 756,82 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		23 487,78 €		40 594,43 €		64 082,21 €
Opérations exercice	2 894 422,60 €	3 455 884,22 €	495 693,12 €	496 988,32 €	3 390 115,72 €	3 952 872,54 €
Totaux	2 894 422,60 €	3 479 372,00 €	495 693,12 €	537 582,75 €	3 390 115,72 €	4 016 954,75 €
Résultat de clôture		584 949,40 €		41 889,63 €		626 839,03 €
Restes à réaliser	520 113,24 €	785 963,36 €			520 113,24 €	785 963,36 €
Totaux cumulé	520 113,24 €	1 370 912,76 €		41 889,63 €	520 113,24 €	1 412 802,39 €
Résultats définitifs		850 799,52 €		41 889,63 €		892 689,15 €

Le résultat de clôture reprend les réalisations de l'année 2023 et les résultats de l'année précédente. Le résultat définitif est la somme du résultat de clôture et des restes à réaliser.

Ces résultats seront repris dans le budget primitif 2024.